

N° 2018/E6/051

**MOTION  
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

**DEPOSEE PAR :** M. François ORLANDI AU NOM DU GROUPE « ANDÀ PER DUMANE »

**OBJET :** RACHAT DU DISPENSAIRE DEPARTEMENTAL PAR LE CROUS.

---

**CONSIDERANT** que les étudiants corses représentent l'avenir de notre île,

**CONSIDERANT** que la précarité est fortement présente dans la vie des étudiants corses,

**CONSIDERANT** que le montant des aides aux étudiants dans la précarité a quasiment doublé,

**CONSIDERANT** que le critère d'attribution des chambres universitaires est toujours le critère social,

**CONSIDERANT** que le CROUS traite aujourd'hui près de 1 500 dossiers de demandes de logements pour 882 logements disponibles,

**CONSIDERANT** que le CROUS a un besoin clair d'augmenter la disponibilité de logements pour les étudiants,

**CONSIDERANT** qu'un projet de rachat de l'ancien dispensaire départemental dans le but de réaliser une résidence de 100 chambres sur le site fut envisagé avant la fusion des trois collectivités,

**CONSIDERANT** que le budget prévu pour ce projet s'élevait à hauteur de 5 M€, avec une participation du CNOUS à hauteur de 4 M€,

## **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DEMANDE** que soit relancé le projet de rachat du dispensaire départemental de Haute-Corse par le CROUS afin d'en faire une résidence de 100 chambres.

**DEMANDE** que celui-ci soit signé dans les meilleurs délais.

**S'ENGAGE** à participer au financement de ce projet.

\* \* \*

*AVIS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE : FAVORABLE APRÈS ADOPTION D'AMENDEMENTS  
(CF. RAPPORT DE LA COMMISSION)*

\* \* \*